



le web de l'économie

Mercredi 27 septembre 2006

## **Compétences > Sciences**

SCIENCES ET TECHNOLOGIES -

# **L'autre danger de la téléphonie mobile**

[ 27/09/06 ]

## **Appareils médicaux.**

A-t-on trop vite absout les antennes relais ? Pour les experts, ces sources électromagnétiques ne présentent aucun risque biologique. Un électronicien, Gaël Le Maignan de Kerangat, met en garde sans succès depuis un an et demi sur l'autre risque méconnu de cette technologie : la compatibilité électromagnétique. *« Les antennes ont bouleversé notre environnement magnétique en s'affranchissant des normes légales. Tout appareil électromagnétique d'usage domestique rayonnant à plus de 80 MHz ne doit pas dépasser la valeur d'exposition de 3 volt/mètre pour ne pas parasiter les autres équipements électroniques. J'ai calculé, d'après les statistiques d'exposition de la Ville de Paris, qu'environ 10 % des antennes dépassent ce seuil dans les logements. »* Pour cet « expert amateur », le risque pèse sur les électroniques vitales comme les appareils médicaux (mesure des taux de glucose par exemple) ou les systèmes de surveillance radio des piscines. D'après lui, les organismes d'expertise spécialisés minorent ces effets. C'est pourquoi il a interpellé l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques qui prévoit un rapport sur le sujet.

► [Réagir à cet article](#)